



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NORMANDIE

## CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

Etablissement public au service des  
agriculteurs et des territoires.

4 grandes missions :

- Conseiller les agriculteurs et les collectivités.
- Être porte-parole de l'agriculture.
- Accompagner le développement des projets de territoire.
- Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes.

175 membres élus pour une durée de 6 ans et 480 collaborateurs répartis sur 24 sites dont 18 antennes.

## CAHIER D'ACTEUR

### CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

#### Contribution à la PAC 2020-2027

#### NON A LA MISE EN EQUATION DE LA PAC

La Commission européenne a proposé de donner 10 objectifs à la future PAC, chacun d'entre eux fera l'objet d'un suivi à partir d'indicateurs et la performance des Plans Stratégiques Nationaux (PSN) sera évaluée via ces indicateurs.

Nous regrettons cette mise en équation de l'agriculture qui a de très nombreuses caractéristiques et doit s'ajuster en permanence. Rappelons que les agriculteurs travaillent avec le vivant qu'il soit végétal ou animal, que la météo est un facteur d'incertitude central qui fait tout l'intérêt du métier mais aussi sa forte exposition au risque. On demande aux agriculteurs, souvent seuls dans leurs exploitations de mobiliser des compétences et des ressources extrêmement diversifiées tout en accomplissant les tâches du quotidien.

Nous estimons que ce monitoring est réducteur et pourrait conduire à dévoyer les dispositifs dont le seul objectif serait de faire bouger l'indicateur sans tenir compte de la très forte variabilité des contextes. Nous pointons également une autre difficulté : le décalage dans le temps entre la mise en œuvre de la politique et la publication de l'indicateur censé la mesurer milite pour ne pas se contenter de cette obligation de résultat chiffré.

## SOUTENIR DES REVENUS AGRICOLES VIABLES ET LA RESILIENCE

Nous ne pouvons que valider cet objectif qui ne devrait être que la synthèse de tous les autres. Le constat des niveaux de revenu dans certaines orientations largement aidées (viande bovine notamment) de la très forte variabilité du revenu au sein des mêmes systèmes mais aussi et surtout d'une année sur l'autre indique que les dispositifs actuels méritent d'être revu.

### Propositions :

- prendre davantage en compte la main-d'œuvre dans les dispositifs d'aides découplées.
- accompagner par le conseil, la formation, le financement de la prise de risque et des incitations financières, les exploitants vers des systèmes plus résilients : diversification des cultures et des débouchés, polyculture-élevage, surface en herbe, allongement des rotations...
- expertiser les différents systèmes de droit à paiement, y compris le paiement redistributif, dans un objectif de simplification et de soutien de l'emploi.
- mettre en place des dispositifs efficaces pour limiter les risques climatiques, sanitaires et de marché en s'appuyant sur des outils assurantiels, des fonds mutuels et la fiscalité.
- tester sur cette nouvelle programmation la faisabilité de l'Instrument de Sécurisation du Revenu (ISR) sur une ou deux filières.

## RENFORCER L'ORIENTATION VERS LE MARCHÉ ET ACCROITRE LA COMPETITIVITE

La rencontre entre le temps long du retour sur investissement de l'agriculture qui mobilise souvent de gros capitaux avec une faible rentabilité et les marchés agricoles qui sont par nature capricieux et volatils justifient un accompagnement des agricultures du monde par les Etats qui souhaitent maîtriser l'alimentation de leur population.

### Propositions :

- soutenir les investissements productifs des exploitations agricoles, répondant aux attentes des marchés et de la société, et améliorant leur productivité et leur résilience
- orienter une partie des aides couplées vers des filières qui nécessitent une adaptation au marché et d'en limiter

l'accompagnement dans le temps pour conserver un caractère d'orientation.

- accompagner les investissements matériels ou immatériels nécessaires au développement de filières émergentes, en particulier les filières protéines végétales et les valorisations non alimentaires.
- encourager les démarches de différenciation par la qualité, l'origine locale, le bas carbone, la certification environnementale, notamment via les SIQO dont l'agriculture biologique, en préservant la lisibilité pour le consommateur.

## RENFORCER LA POSITION DES AGRICULTEURS DANS LA CHAINE DE VALEUR

Le constat déjà ancien de la perte de valeur par les agriculteurs au fil du temps se confirme et la tendance ne s'inverse pas vraiment. Il est temps de passer aux actes sur ce sujet qui embrasse des notions aussi variées que la compétitivité, la protection tarifaire et non tarifaire aux portes de l'Europe, l'application différenciée entre pays européens du droit de la concurrence et des directives réglementaires, l'insuffisance de prise en compte de la spécificité agricole dans le droit européen de la concurrence, l'organisations des agriculteurs pour vendre leur production (coopérative, organisation de producteur...), la nature de la contractualisation et des engagements de l'aval et la recherche du prix le plus bas pour de nombreux consommateurs.

### Propositions :

- accompagner bien davantage qu'aujourd'hui la structuration et l'animation des filières et/ou des OP dans la durée grâce notamment à l'ouverture de la future PAC sur les programmes opérationnels.
- améliorer fortement l'information du consommateur sur la provenance des aliments qu'il achète et consomme, ainsi que sur la part de ses achats alimentaires revenant à la production agricole.
- permettre d'introduire un critère de proximité dans les appels d'offre public dans le secteur alimentaire.

## CONTRIBUER A L'ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET A L'ADAPTATION A CE DERNIER, AINSI QU'AUX ENERGIES DURABLES

Le changement climatique et la nécessité de l'atténuer et de s'y adapter est une question centrale pour l'agriculture que nous partageons.

### Propositions :

- accroître la formation, le conseil et l'accompagnement des agriculteurs pour renforcer la résilience de l'exploitation et sa contribution à la lutte contre les dérèglements climatiques.
- soutenir les projets des agriculteurs en faveur des économies d'énergie et de la réduction de l'émission de GES (pratiques agricoles favorables au stockage du carbone). Et d'encourager la production d'énergie verte sur les exploitations agricoles.
- valoriser les prairies, les haies, les forêts, l'agroforesterie et les pratiques agricoles comme puits de carbone en expertisant un nouveau dispositif de paiements pour services environnementaux.

## FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES NATURELLES TELLES QUE L'EAU, LES SOLS ET L'AIR

Les ressources naturelles sont vitales pour l'agriculture. Les préserver tout en intégrant les problématiques économique et sociales assureront la durabilité de l'agriculture.

### Propositions :

- mettre la ressource en eau au cœur des préoccupations : gestion économe, gestion des excès d'eau, réserves pour irrigation, pratiques culturales.
- accompagner, dans un contexte de changement climatique, une gestion adaptée des sols, la préservation du bocage et des zones humides, la limitation de l'artificialisation et la réduction de l'imperméabilisation, la lutte contre l'érosion et le ruissellement.

## CONTRIBUER A LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE, AMELIORER LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES ET PRESERVER LES HABITATS ET LES PAYSAGES

Nous partageons l'objectif de protéger ces biens publics, sans s'opposer à la nécessité d'être compétitif.

### Propositions :

passer d'une logique d'interdiction réglementaire punitive à la rémunération de services pour le maintien, l'entretien et le développement de ces biens publics, support de biodiversité essentielle à la vie.

## ATTIRER LES JEUNES AGRICULTEURS ET FACILITER LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DANS LES ZONES RURALES

La transmission des entreprises est un enjeu majeur des prochaines années notamment avec le babyboom en zone rurale qui compte davantage d'entreprises de petites tailles.

### Propositions :

- Salue la proposition de la commission de cibler 2 % du budget du premier pilier sur les jeunes agriculteurs.
- accompagner aussi la transmission et de trouver sur l'ensemble des territoires des solutions innovantes pour faciliter l'accès au foncier (cadre réglementaire et financier – portage foncier par exemple) pour les jeunes en particulier hors cadre familial et non issus du monde agricole.

## PROMOUVOIR L'EMPLOI, LA CROISSANCE, L'INCLUSION SOCIALE ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LES ZONES RURALES, Y COMPRIS LA BIO-ECONOMIE ET LA SYLVICULTURE DURABLE

L'agriculture, épine dorsale de l'économie des zones rurales, est en interaction avec tous les acteurs économiques de ces espaces. A ce titre, elle doit pouvoir accéder à tous les dispositifs d'accompagnement et de soutiens construits sur ces territoires.

### Propositions :

- articuler clairement tous les dispositifs destinés aux agriculteurs issus des fonds européens : FEADER/FEDER/FSE et LIFE.

## AMELIORER LA REPONSE DE L'AGRICULTURE AUX EXIGENCES SOCIETALES EN MATIERE D'ALIMENTATION ET DE SANTE (ANTIBIOTIQUES, PESTICIDES, BIEN-ETRE ANIMAL)

Nourrir les hommes avec des aliments sains et accessibles en prix, mais aussi façonner le paysage et modérer les conséquences sur le milieu de l'activité productive ne doivent plus s'opposer mais se combiner.

### Propositions :

- expertiser les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) en agriculture.
- accompagner un écosystème de conseil et d'accompagnement au changement de pratiques, prioritairement en collectif.

## CONNAISSANCE INNOVATION

Cet objectif est essentiel pour préparer l'agriculture de demain. Il faut connaître ce qui se fait et s'expérimente ailleurs, adapter les essais et les tests à notre contexte pédoclimatique, développer encore et toujours le travail en commun et la participation à des appels à projet européens.

### Propositions :

- accompagner la prise de risque des agriculteurs, et de permettre le droit à l'erreur.
- simplifier les procédures de participation des agriculteurs aux Groupes opérationnels et mieux les associer dans le Partenariat Européen de l'Innovation.

**Concernant les arbitrages entre dispositifs, nous demandons que toutes les mesures soient expertisées en coût/bénéfice/risque et que soit conservé un équilibre durable entre les objectifs économiques, environnementaux et sociaux.**